

La parution de ce procès-verbal est autorisée conditionnellement à la réserve suivante : Le procès-verbal sera approuvé lors de la séance du 03 juin 2019 et signé par le greffier et le maire ou la personne qui présidera cette séance.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE D'ACTON VALE

S.O.
2019-05-21

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil de la Ville d'Acton Vale, tenue à l'Hôtel de Ville d'Acton Vale, mardi le vingt et unième jour du mois de mai de l'an deux mille dix-neuf à vingt heures (20:00) et à laquelle sont présents :

Monsieur Yves Arcouette, conseiller district no. 1
Madame Suzanne Ledoux, conseillère district no.2
Monsieur Raymond Bisailon, conseiller district no.3
Madame Annie Gagnon, conseillère district no. 4
Monsieur Bruno Lavallée, conseiller district no. 5
Madame Pierrette Lajoie, conseillère district no.6

formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Éric Charbonneau.

Madame Nathalie Ouellet, OMA, directrice générale et Madame Claudine Babineau, OMA, greffière assistent également à cette assemblée.

Rs.2019-05-190

ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR.

Le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu d'accepter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 21 mai 2019 avec les modifications suivantes :

AJOUTER :

- 5.4 Résolution pour autoriser le paiement du décompte progressif no.1 – Réfection de la rue de Roxton.**
- 5.5 Résolution pour autoriser le transfert des dossiers de la Ville d'Acton Vale à *Cain Lamarre s.e.n.c.r.l.***
- 5.6 Résolution pour accepter le premier projet de règlement no.004-2019 et déterminer la date de l'assemblée publique de consultation.**
- 5.7 Avis de motion – Règlement 004-2019.**

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2019-05-191

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 06 MAI 2019.

Chaque membre du Conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 06 mai 2019 au moins vingt-quatre heures avant cette séance, la greffière est dispensée d'en faire la lecture (art. 333, LCV).

La conseillère Pierrette Lajoie propose, appuyée par la conseillère Annie Gagnon et il est résolu d'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire du 06 mai 2019 tel que rédigé par la greffière.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

CORRESPONDANCE

Rs.2019-05-192

DEMANDE DU CENTRE DE BÉNÉVOLAT D'ACTON VALE INC.

Attendu que le Centre de bénévolat d'Acton Vale Inc. demande à la Ville d'Acton Vale, une participation financière, dans le cadre d'une collecte de fonds, qui aura lieu le 7 septembre 2019;

En conséquence la conseillère Suzanne Ledoux propose, appuyée par la conseillère Annie Gagnon et il est résolu :

D'autoriser une dépense d'un montant de 500 \$ ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 02-190-00-970, au Centre de bénévolat d'Acton Vale Inc. à titre de participation financière, dans le cadre d'une collecte de fonds.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2019-05-193

INVITATION AU 42^e GALA PERSONNALITÉ ORGANISÉ PAR LES FILLES D'ISABELLE D'ACTON VALE.

La conseillère Pierrette Lajoie propose, appuyée par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu d'autoriser une dépense d'un montant de 40 \$, ainsi que son paiement, à même le poste budgétaire 02-110-00-310, aux Filles d'Isabelle d'Acton Vale pour l'achat d'un (1) billet au coût de 40 \$ chacun pour assister au « 42^e Gala personnalité » qui aura lieu le 8 juin 2019, au Centre Communautaire Marcelle Bertrand et d'offrir un cadeau d'une valeur approximative de 100 \$ au récipiendaire, ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 02-190-00-970.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2019-05-194

DEMANDE DE FINANCEMENT DE LA FONDATION SANTÉ DAIGNEAULT-GAUTHIER DE LA MRC D'ACTON.

Attendu que la Fondation Santé Daigneault-Gauthier organise, le 9 juin 2019, pour une 12^e année, une randonnée cycliste à travers les municipalités de la MRC d'Acton, afin d'amasser plus de 50 000 \$;

Attendu que la Fondation demande à la Ville de commanditer un ou plusieurs cyclistes au coût de 250 \$ chacun, pour une bannière à l'image de la Ville, apposée sur le vélo d'un cycliste et/ou toute autre contribution financière additionnelle;

En conséquence, la conseillère Annie Gagnon propose, appuyée par le conseiller Yves Arcouette et il est résolu :

D'autoriser une dépense d'un montant de 350 \$, ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 02-190-00-970, à Fondation Santé Daigneault-Gauthier de la MRC d'Acton répartie comme suit :

250 \$ à titre de commandite pour la participation d'un cycliste;

100 \$ à titre de contribution pour l'accueil des participants par la fourniture de l'eau.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2019-05-195

DEMANDE DE RÉCEPTION CIVIQUE DE L'ASSOCIATION DU HOCKEY MINEUR D'ACTON VALE.

Attendu que l'Association du hockey mineur d'Acton Vale désire souligner la performance de l'équipe Midget A, « *Les Lions d'Acton Vale* », pour leur saison 2018-2019, et plus particulièrement, d'avoir remporté les championnats interrégionaux, la plus haute compétition du niveau local au Québec;

Attendu qu'une demande est faite auprès de la Ville, afin que cette dernière accueille un groupe entre 20 et 40 personnes pour une réception civique à l'Hôtel de Ville;

En conséquence, le conseiller Yves Arcouette propose, appuyé par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu :

D'autoriser une dépense d'un montant ne devant pas excéder 150 \$, ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 02-701-30-970, afin de tenir le 10 juin 2019 de 17h30 à 19h30 une réception en l'honneur du club Midget A « *Les Lions d'Acton Vale* ».

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2019-05-196

DEMANDE DE LA FONDATION MIRA INC.

Attendu que la Fondation Mira Inc. avait déposé une demande au Conseil, pour la tenue d'un barrage routier, pour une activité de levée de fonds, à l'intersection des rues de Roxton et d'Acton, le 2 juin 2019 de 8h à 15h, par l'entremise des Chevaliers de Colomb d'Acton;

Attendu que des travaux majeurs sont réalisés sur la rue de Roxton de mai à octobre;

Attendu qu'une demande est formulée à la Ville pour que l'activité soit déplacée à l'intersection des rues Notre-Dame et d'Acton;

En conséquence, le conseiller Raymond Bisailon propose, appuyé par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu :

Que la Ville d'Acton Vale autorise, exceptionnellement considérant les travaux, les Chevaliers de Colomb d'Acton Vale à tenir une activité de levée de fonds au profit de la Fondation Mira Inc. à l'intersection des rues Notre-Dame et d'Acton, le 2 juin 2019, de 8 h à 15 h;

Que la sollicitation soit effectuée conformément aux dispositions du Code de sécurité routière;

Qu'une copie de la présente résolution soit transmise, pour fins d'information, au service des Travaux publics ainsi qu'à la Sûreté du Québec;

Que la personne responsable de l'activité, doit avoir en sa possession, le permis délivré par la Ville et ce, tout au long de la tenue de l'évènement de sollicitation pour être montré, sur demande, à toute autorité le requérant.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

RÉSOLUTION POUR AUTORISER DES DÉPENSES EFFECTUÉES PAR DES CONSEILLERS (ÈRE) AINSI QUE LE PAIEMENT DE CES DÉPENSES.

Aucune dépense prévue.

Rs.2019-05-197

ADOPTION DU RÈGLEMENT 003-2019

Selon l'avis de motion de la présentation du règlement no. 003-2019 qui a été donné par la conseillère Suzanne Ledoux lors de la séance du 6 mai 2019, le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par la conseillère Pierrette Lajoie et il est résolu d'adopter le règlement suivant :

Rgt. 003-2019 « Règlement numéro 003-2019 concernant les raccordements aux services d'aqueduc et d'égout. »

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2019-05-198

RÉSOLUTION POUR AUTORISER L'INSTALLATION TEMPORAIRE DE CHAPITEAUX POUR LES VENTES TROTTOIR.

La conseillère Annie Gagnon propose, appuyée par le conseiller Yves Arcouette et il est résolu :

Que la Ville d'Acton Vale autorise l'installation temporaire de chapiteaux pour la tenue des ventes trottoir, soit du 1^{er} juillet au 4 septembre 2019;

Que la Ville n'autorise qu'aucun piquet ne soit enfoncé dans l'asphalte et/ou le ciment appartenant à cette dernière.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2019-05-199

RÉSOLUTION POUR AUTORISER LE PAIEMENT DU DÉCOMPTE PROGRESSIF NO. 1 – RÉFECTION DE LA RUE DE ROXTON.

Attendu la présentation, pour fins de paiement, du décompte progressif no.1 relatif aux travaux de réfection de la rue de Roxton;

Attendu la recommandation de monsieur Marc Lanoie, ing. de la firme Pluritec;

En conséquence, le conseiller Yves Arcouette propose, appuyé par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu :

D'autoriser le paiement de 86 458.43 \$ plus taxes, à Excavation Mc.B.M. Inc. à titre de paiement du décompte progressif no. 1;

De financer cette dépense de 86 458.43 \$ plus taxes à même les fonds prévus au règlement d'emprunt 333-2018;

D'autoriser la directrice générale, madame Nathalie Ouellet, OMA à signer, pour et au nom de la Ville, ledit décompte progressif no. 1 – Travaux de réfection de la rue de Roxton.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2019-05-200

RÉSOLUTION POUR AUTORISER LE TRANSFERT DES DOSSIERS DE LA VILLE D'ACTON VALE À CAIN LAMARRE S.E.N.C.R.L.

Attendu que certains avocats (es) de cabinet Monty Sylvestre, avec qui la Ville d'Acton Vale a des dossiers actifs, changeront d'étude légale à compter du 27 mai 2019;

En conséquence, le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par la conseillère Suzanne Ledoux et il est résolu :

D'autoriser les représentants de la Ville d'Acton Vale à recourir aux services du cabinet *Cain Lamarre s.e.n.c.r.l.* à compter de ce jour jusqu'au 31 décembre 2019 selon les termes de l'offre de services présentée par le cabinet *Monty Sylvestre* pour l'année 2019, précédemment acceptée par résolution du conseil et d'autoriser, au besoin, toute une substitution de procureur dans les dossiers judiciairisés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2019-05-201

RÉSOLUTION POUR ACCEPTER LE PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NO. 004-2019 ET DÉTERMINER LA DATE DE L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION.

La conseillère Pierrette Lajoie propose, appuyée par la conseillère Annie Gagnon et il est résolu d'accepter le premier projet de règlement 004-2019 ayant pour titre « Règlement no. 004-2019 modifiant le règlement de zonage no. 069-2003 de la Ville d'Acton Vale ».

Ce règlement prévoit :

« De modifier le règlement de zonage afin de permettre, dans les zones 144 à 150, certains matériaux de revêtement extérieur métalliques, à la condition que les vis ou les clous ne soient pas apparents»;

Copie du projet de règlement est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante. De plus, une assemblée publique de consultation sera tenue le 3 juin 2019 à 20:00 heures à l'Hôtel de Ville situé au 1025 rue Boulay à Acton Vale. Lors de cette séance de consultation, le conseil expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption et y entendra les personnes qui désirent s'exprimer.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 004-2019.

Considérant l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;

Il est, par la présente, donné avis de motion, par la conseillère Suzanne Ledoux qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement 004-2019 modifiant le règlement de zonage numéro 069-2003 de la Ville d'Acton Vale;

Il est, par la présente, déposé par la conseillère Suzanne Ledoux le projet de règlement intitulé : « Règlement 004-2019 modifiant le règlement de zonage numéro 069-2003 de la Ville d'Acton Vale », qui sera adopté à une séance subséquente.

... Dépôt des rapports des départements suivants relativement aux achats municipaux :

- a) Greffe municipal et Cour municipale
- b) Services culturels et sportifs
- c) Travaux publics
- d) Direction générale
- e) Bibliothèque municipale
- f) Urbanisme
- g) Trésorerie
- h) Incendie
- i) Traitement de l'eau et épuration des eaux
- j) Ressources humaines

Le conseil prend acte.

Rs.2019-05-202

RÉSOLUTION POUR AUTORISER L'EMBAUCHE D'ÉTUDIANTS POUR LA SAISON ESTIVALE 2019.

Attendu que suite aux offres d'emploi étudiant pour l'été 2019 publiées dans La Pensée de Bagot et sur notre site internet et suite aux entrevues pour tous ces postes;

Attendu la recommandation de la coordonnatrice aux Ressources humaines et communications et du directeur des services culturels;

En conséquence, la conseillère Pierrette Lajoie propose, appuyée par la conseillère Annie Gagnon et il est résolu :

D'autoriser l'embauche de :

Responsable aquatique :

Nom	Emploi	Taux	Durée	Heures Sem
Kélyane Dorais	Responsable aquatique	4 ^{ème} échelon Annexe C	Été 2019	Selon les besoins

Sauveteur aquatique :

Nom	Emploi	Taux	Durée	Heures Sem
Caël Ducharme	Sauveteur	4 ^e échelon Annexe C	Été 2019	Selon les besoins
Zacharie Michaud-Beaulac	Sauveteur	4 ^{ème} échelon Annexe C	Été 2019	Selon les besoins
Élyanne Daragon	Sauveteur	3 ^e échelon Annexe C	Été 2019	Selon les besoins
Zavier Pelchat	Sauveteur	2 ^e échelon Annexe C	Été 2019	Selon les besoins

Raphaël Michaud-Beaulac	Sauveteur	2 ^e échelon Annexe C	Été 2019	Selon les besoins
Édouard Vézina	Sauveteur	1 ^{er} échelon Annexe C	Été 2019	Selon les besoins

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2019-05-203

RÉSOLUTION POUR AUTORISER L'EMBAUCHE D'UNE ÉTUDIANTE POUR LA SAISON ESTIVALE 2019.

Pour faire suite au besoin du département des Services culturels et sportifs pour la saison estivale 2019, il y a eu un affichage externe pour combler le poste de moniteur spécialisé en accompagnement au camp de jour;

Attendu la recommandation de la coordonnatrice aux Ressources humaines et communications et du directeur des services culturels;

En conséquence, la conseillère Annie Gagnon propose, appuyée par le conseiller Yves Arcouette et il est résolu :

D'autoriser l'embauche de Sabrina Marcil, à titre d'employé occasionnel pour un poste de Moniteur spécialisé en accompagnement, Classe 1. Elle sera rémunérée selon le salaire à l'embauche d'une classe 1, prévu à la convention collective. Elle débutera à l'ouverture du camp de jour.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2019-05-204

RÉSOLUTION POUR AUTORISER L'EMBAUCHE D'UN ÉTUDIANT : AIDE-INSPECTEUR POUR LA SAISON ESTIVALE 2019.

Attendu les besoins du service d'urbanisme pendant la période estivale;

Attendu la recommandation de la coordonnatrice aux Ressources humaines et communications et de la directrice générale de procéder à l'embauche d'un étudiant que ces dernières ont rencontré en entrevue;

En conséquence, le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu :

D'autoriser l'embauche de :

Nom	Emploi	Taux	Durée	Heures Sem
Philippe Hébert	Aide-inspecteur	3 ^e été	Été 2019	35

Sa date d'embauche est prévue dès la fin des classes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

DÉPÔT DU RAPPORT D'EMBAUCHE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE.

Conformément à l'article 5 du règlement 158-2007, la coordonnatrice des Ressources humaines et communication dépose le nom dont l'embauche a été autorisée par la directrice générale aux Services culturels et sportifs.

Mme Federica Cerbo a été embauchée comme employé temporaire à temps plein, Classe 3. Elle sera rémunérée selon le salaire à l'embauche d'une classe 3, prévu à la convention collective. Il a débuté le lundi 6 mai.

Le conseil en prend acte.

DÉPÔT DU RAPPORT D'EMBAUCHE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE.

Conformément à l'article 5 du règlement 158-2007, la coordonnatrice des Ressources humaines et communications dépose les noms dont l'embauche a été autorisée par la directrice générale pour les postes aux espaces verts :

Nom	Emploi	Taux	Durée	Date d'embauche	Heures Sem
Émilie Laliberté	Espaces verts	7 ^e été	Été 2019	30 avril 2019	40
Zachary Grenier	Kayak & espaces verts	1 ^{er} été	Été 2019	13 mai 2019	40

Le conseil en prend acte.

Rs.2019-05-205

RÉSOLUTION POUR AUTORISER L'EMBAUCHE D'ÉTUDIANTS POUR LA SAISON ESTIVALE 2019.

Attendu que suite aux offres d'emploi étudiant pour l'été 2019 publiées dans La Pensée de Bagot et sur notre site internet et suite aux entrevues pour tous ces postes;

Attendu la recommandation de la coordonnatrice aux Ressources humaines et communications et du directeur des services culturels;

En conséquence, le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par la conseillère Pierrette Lajoie et il est résolu :

D'autoriser l'embauche de :

Coordonnateur gymnastique :

Nom	Emploi	Taux	Durée	Heures Sem
Meredith Nogues	Coordonnateur gymnastique	7 ^e été	Été 2019	40h

Moniteur gymnastique :

Nom	Emploi	Taux	Durée	Heures Sem
Kelly-Ann Timmons	Animateur gymnastique	5 ^e me été	Été 2019	40h
Daphnée Timmons	Animateur gymnastique	5 ^e me été	Été 2019	40h
Marika Goyette	Animateur gymnastique	5 ^e me été	Été 2019	40h
Émmeline Paré	Animateur gymnastique	3 ^e me été	Été 2019	40h
Alysson Vaillancourt	Animateur gymnastique	2 ^{er} été	Été 2019	40h

Animatrice bibliothèque :

Nom	Programme	Taux	Date D'embauche	Heures Sem
Dominique Proulx	Animatrice bibliothèque	4 ^e me été	Été 2019	200h pour l'été
Rose Manseau-Chagnon	Animatrice bibliothèque	3 ^e me été	Été 2019	200h pour l'été

Préposé à la location de Kayak :

Nom	Programme	Taux	Date D'embauche	Heures Sem
Louis-Henri Roberge	Kayak	3 ^e me été	Été 2019	Selon les besoins
Vincent Mérette	Kayak	2 ^{er} été	Été 2019	Selon les besoins

Préposé à la location de Kayak / Espaces verts :

Nom	Emploi	Taux	Durée	Heures Sem
Olivier Laliberté	Kayak & espaces verts	2 ^{er} été	Été 2019	40

Entretien des espaces verts :

Nom	Emploi	Taux	Durée	Heures Sem
Mégan Cloutier	Espaces verts	2 ^{er} été	Été 2019	40

Pour les postes aux travaux publics, le contremaître des travaux publics ainsi que moi-même aimerions recommander l'embauche des employés suivants :

Aide travaux publics :

Nom	Programme	Taux	Date D'embauche	Heures Sem
Thomas Lépine	Aide-travaux publics	1 ^{er} été	Été 2019	40

A
adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2019-05-206

RÉSOLUTION POUR AUTORISER MADAME VICKY LESSARD À PRÉSENTER UNE DEMANDE DE PERMIS POUR LA VENTE DE BOISSONS ALCOOLISÉES À LA RÉGIE DES ALCOOLS, DES COURSES ET DES JEUX DU QUÉBEC.

Attendu que le 20 juin 2019 aura lieu l'inauguration de l'exposition *Serge Lemoyne*, au bureau d'information touristique d'Acton Vale, situé au 960, rue Boulay;

Attendu que les organisateurs prévoient la vente de boissons alcoolisées pour cette activité;

Attendu qu'une demande de permis pour la vente de boissons alcoolisées doit être présentée à la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec;

Le conseiller Yves Arcouette propose, appuyé par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu d'autoriser Mme Vicky Lessard, coordonnatrice Ressources humaines et communications, à présenter une demande de permis pour la vente de boissons alcoolisées à la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec pour l'inauguration de l'exposition *Serge Lemoyne*, au bureau d'information touristique d'Acton Vale, situé au 960, rue Boulay, le 20 juin 2019.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2019-05-207

RÉSOLUTION POUR DÉSIGNER LES SIGNATAIRES DU PROTOCOLE D'ENTENTE À INTERVENIR AVEC L'ASSOCIATION DU SOCCER MINEUR D'ACTON VALE, SAISON 2019.

Le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par la conseillère Suzanne Ledoux et il est résolu :

D'accepter, tel que soumis, le protocole d'entente à intervenir avec l'Association du soccer mineur d'Acton Vale;

D'autoriser le directeur des Services culturels et sportifs ainsi que la directrice générale de la ville à signer, pour et au nom de la Ville, le protocole d'entente à intervenir avec l'Association du soccer mineur d'Acton Vale, saison 2019.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

.... Dépôt du procès-verbal du Comité Consultatif d'Urbanisme.

Le conseil en prend acte.

PÉRIODE DE QUESTIONS.

La période de questions débute à 20 h 10.

Aucune autre question n'étant formulée, la période de questions se termine donc à 20 h10.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Le conseiller Bruno Lavallée propose et il est unanimement résolu de lever l'assemblée à vingt heures et dix minutes (20;10)

Éric Charbonneau
Maire

Claudine Babineau, OMA
Greffière

CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS

Je, Sylvie Guay, CPA, CMA, trésorière, certifie par la présente que la Ville d'Acton Vale dispose des crédits budgétaires et extra-budgétaires suffisants pour les fins auxquelles les dépenses décrites au présent procès-verbal sont projetées.

Trésorière

Date